

Communiqué de presse  
Paris, le 29 décembre 2017

*Dépistage du VIH*  
**Le Syndicat des biologistes alerte sur les confusions  
dans la nouvelle campagne en faveur du dépistage du VIH lancée par Santé public France**

**Les biologistes médicaux réagissent et alertent sur les confusions et les amalgames contenus dans le livret « En 2017 : que savoir sur le dépistage du VIH ? » dans le cadre de la campagne en faveur du dépistage du VIH. Edité par Santé public France, ce livret comporte des informations présentant l'ensemble des tests disponibles comme comparables et équivalents alors qu'ils ne sont pas de même nature et qu'à ce jour, le seul vrai test permettant un dépistage précis, sécurisé et accompagné est le test ELISA de 4<sup>e</sup> génération, pratiqué dans les Laboratoires de biologie médicale (en ville ou à l'hôpital) et dans les structures de dépistage ad hoc (CeGIDD).**

Mi-décembre, les professionnels de santé ont reçu un courrier du Directeur général de Santé publique France à propos de la campagne en faveur du dépistage du VIH. Si le SDB salue la volonté d'améliorer l'efficacité du dépistage du VIH auprès de la population, il tient à faire savoir que le document délivré porte à confusion et risque d'entacher l'efficacité de la campagne auprès des professionnels de santé.

Les Trod (Tests rapides d'orientation diagnostique) et les autotests, très utiles auprès de certaines populations cibles (migrants, HSH - Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes) pour mieux les faire entrer dans une démarche de dépistage, **ne peuvent pas être présentés comme équivalents à l'examen de biologie médicale pratiqué en laboratoire comme pourrait le faire croire le document**, en particulier le tableau récapitulatif des tests disponibles.

*« La louable volonté de faciliter à tout prix la démarche de dépistage ne doit pas se faire, selon nous, au mépris de l'exactitude des faits, insiste François Blanchecotte, le Président du syndicat. Nous en appelons à la ministre de la Santé, qui souhaite réintroduire de la rigueur scientifique dans les débats sur la santé, pour remettre un peu de raison dans les démarches de dépistage du VIH. »*

Le livret d'accompagnement présente notamment un tableau comparatif des tests (page 2) qui sera l'élément le plus lu par les praticiens. Il compare trois tests qui ne sont pas de même nature. **En outre, sa lecture rapide fait conclure qu'un Trod ou un autotest est mieux qu'un test en laboratoire, ce qui est un contresens absolu sur le plan scientifique et médical.**

#### **Une sensibilité bien plus grande du test ELISA**

La sensibilité du test ELISA de 4<sup>e</sup> génération est bien supérieure à celle de tous les autres tests puisqu'il s'agit d'un test combo :

- Il permet de rechercher l'antigène P24 et les anticorps tandis que les Trod et les autotests ne cherchent que les anticorps VIH-1 et VIH-2.
- Il permet, en outre, de raccourcir très fortement les délais en cas de séroconversion. Les tests de 4<sup>e</sup> génération utilisés par les laboratoires de biologie médicale peuvent « se positiver » au bout de 15 à 20 jours (2 ou 3 semaines) après la contamination. Par ailleurs, on peut être certain qu'il n'y a pas eu de contamination si le test en laboratoire

est négatif six semaines après le contact éventuel avec le virus. Les autres tests (TroD et autotests), eux, ne sont fiables que 3 mois après le contact.

Extrait du tableau comparatif des tests du document d'accompagnement publié par Santé public France

	ELISA	TROD	AUTOTEST SANGUIN
SENSIBILITÉ	> 99 %	94-99 %	> 99 %
SPÉCIFICITÉ	98-99 %	98-99 %	99 %
FIABILITÉ DU RÉSULTAT DU TEST	6 semaines après la dernière exposition au VIH	3 mois après la dernière exposition au VIH	3 mois après la dernière exposition au VIH
PRESCRIPTION MÉDICALE	Non obligatoire mais nécessaire pour le remboursement	Non nécessaire	Non nécessaire
DÉLAIS MOYENS DE RENDU DU RÉSULTAT	< 4 jours	< 30 min	< 30 min

### Délai de rendu

Le tableau mentionne 4 jours de délai moyen de rendu du résultat pour un test en laboratoire contre 30 minutes pour les deux autres. Là encore, Santé publique France compare ce qui ne l'est pas :

- D'une part, ce chiffre de 4 jours ne correspond pas à la majorité de la pratique bien plus rapide (dans la journée). De plus, les laboratoires sont capables de rendre le résultat en 1 heure (par exemple, en cas d'Accident d'exposition au sang - AES), ce qui permet de débiter en urgence une Prophylaxie pré-exposition (Prep). Un process que les laboratoires de biologie médicale sont les seuls à pouvoir proposer.
- D'autre part, l'intitulé « délais moyens de rendu du résultat », mentionné pour les Trod et les autotests, n'est pas non plus adapté. Il s'agit en fait de délais de réalisation puisque, dans ce cas, aucun résultat validé n'est officiellement « rendu » au patient.

**Puisque l'un des buts recherchés est l'efficacité, ne serait-il pas pertinent et responsable de promouvoir auprès du public et des praticiens le test qui permet de dépister une contamination de façon la plus précoce et fiable possible après un contact avec le VIH ?**

**Et, au moins, de faire œuvre de pédagogie en insistant sur le fait que les Trod et les autotests positifs doivent obligatoirement être suivis d'un test en laboratoire, seul vrai juge de paix en la matière ?**

### Les biologistes médicaux mobilisés

Rappelons que les laboratoires de biologie médicale (en ville et à l'hôpital) peuvent pratiquer un test ELISA de 4<sup>e</sup> génération pour un montant de 17,28 euros, prélèvement compris, pris en charge à 100 % sur prescription ; soit à un coût inférieur aux autotests commercialisés.

Pour ce prix, les biologistes médicaux accompagnent le patient en cas de positivité : interprétation, test de confirmation (il peut y avoir quelques rares cas de faux positifs), examens complémentaires à réaliser, orientation vers un infectiologue et prise du rendez-vous si le patient en est d'accord, conseils aux sujets à risque pour prévenir la contamination de partenaires éventuels, entretien avec le patient avant le prélèvement pour dater une éventuelle contamination ou connaître le contexte de la demande...

### Contacts Presse : LauMa communication

Laurent Mignon - laurent.mignon@lauma-communication.com - tél : 01 73 03 05 20

Emmanuelle Klein - emmanuelle.klein@lauma-communication.com - tél : 01 73 03 05 22